



# SOS KINSHASA

## Le Conseil d'Administration

---

### **Lettre ouverte à Monsieur Adolphe Muzito, Premier Ministre**

Monsieur le Premier Ministre,

SOS KINSHASA est une Association Sans But Lucratif qui s'assigne comme objectif l'amélioration des conditions de vie des résidents de la ville de Kinshasa. Elle prend la liberté de vous écrire en rapport avec les articles parus dans la presse sur les projets de votre gouvernement relatifs à la modernisation et à l'extension de notre ville.

Nous sommes tous conscients que Kinshasa, capitale de la RDC, apparentée aux mégapoles, est confrontée à de multiples et graves difficultés de gouvernance urbaine. Il s'agit entre autres des dysfonctionnements au niveau de la répartition des compétences administratives entre votre gouvernement et l'autorité urbaine ; de l'inadéquation des méthodes de gestion des ordures qui la rongent, ternissent son image, font d'elle un espace insalubre et toujours plus invivable et ; enfin, de l'inertie de l'exécutif urbain vis-à-vis de la progression des érosions.

Monsieur le Premier Ministre, notre ville a été construite à partir d'un Plan Général d'Aménagement accompagné de plusieurs Plans d'Aménagement Particuliers adaptés à chaque commune. Ces plans avaient intégré en tout premier lieu, le relief particulier de la ville qui va de la plaine aux collines. Selon les experts urbanistes, Kinshasa est construite sur un vieux lac résiduel dont la caractéristique du sol est argileuse et marécageuse sur sa partie plaine et sablonneuse sur sa partie collinaire. Les colons belges promoteurs de l'érection de notre ville avaient incorporé les nombreuses rivières qui la traversent. Celles-ci subissent régulièrement le haut débit d'eau du fleuve susceptible d'inonder Kinshasa.

Ayant cerné les fondamentaux, notamment la forte propension de rétention d'eau, les promoteurs avaient, à juste titre, priorisé la création d'un impressionnant réseau de caniveaux et de collecteurs. Ce réseau assurait le drainage efficace pour l'évacuation permanente des eaux de pluie et du fleuve. C'est ainsi qu'à Kinshasa, avant la fin des années 70, l'eau de pluie ne stagnait pas dans la capitale.

Depuis, un agrégat de facteurs tels que l'exode rural, la croissance démographique estimée à 5,7% l'an, les lotissements anarchiques, la nomination des irresponsables et des incompetents aux charges de ne pas appliquer les règles urbanistiques a favorisé d'un côté la destruction du réseau de canalisation causée par des constructions inadéquates ; et, de l'autre, le déversement intentionnel des immondices dans les rivières réduisant ainsi leurs lits. Par ailleurs, il est indéniable que l'abandon de curage des collecteurs s'est révélé facteur causal de l'éruption et de la progression des érosions.

Monsieur le Premier Ministre, Kinshasa, notre ville, serait donc appelée à disparaître si l'on n'y prend garde.



# SOS KINSHASA

## Le Conseil d'Administration

---

C'est pourquoi, les mesures conséquentes et immédiates doivent être prises pour sauver notre capitale. Une ville évolue en fonction d'un Plan d'Aménagement Général traduit sous forme de loi opposable à tous. Il se déploie en tenant compte des contraintes de développement communautaire. Il identifie et articule l'interaction des pôles préalablement définis (emplois, services sociaux, éducation, sport, transport en commun, Police, Brigade des sapeurs pompiers...). Il est l'expression d'une agrégation optimale des différents objectifs contribuant à améliorer les conditions de vie de la population visée.

Aujourd'hui, nous constatons tous impassiblement ou de manière complice, à la prolifération des constructions des immeubles en hauteur (densification) alors que les systèmes de canalisation (structuration) et les procédures d'assainissement ne sont pas pris en compte. Ces constructions contribuent certes à la création d'emplois et à l'embellissement de notre ville mais ne répondent aucunement aux exigences urbanistiques modernes. Nous n'aborderons pas la pauvre qualité des ouvrages. Les autorisations de bâtir sont délivrées pour la plupart en toute violation des normes originelles édictées par les colons belges. Ces immeubles ne reçoivent jamais les certificats de qualité délivrés par des experts de votre gouvernement avant occupation. Nous émettons donc de sérieuses réserves sur la viabilité de la plupart d'entre eux.

Or, au regard de l'interférence régulière de votre gouvernement dans la distribution des terrains non assainis (lotissement sans viabilisation) et dans la conception des projets éparses de construction de plusieurs cités, il en résulterait une extension de la ville, dans laquelle et autour de laquelle les normes basiques d'intégration par rapport à l'existant sont ignorées. Le lotissement du quartier GB est suffisamment illustratif de l'exception congolaise. Le rural est implanté dans un aménagement urbanisé ! Il est la façade de l'irrationalité d'occupation d'un espace non viabilisé ni assainit par rapport à son voisin immédiat, le quartier Socimat.

SOS KINSHASA salue toute initiative relative à l'extension de la ville aux fins de décongestionner le centre des affaires de la capitale. Cependant, elle vous demande de surseoir toute tentative pour revenir aux fondamentaux de construction ou d'extension d'une ville : une planification urbaine en adéquation avec les exigences universelles.

Monsieur le Premier Ministre, il est de votre devoir d'accompagner l'exécutif de Kinshasa à élaborer préalablement un nouveau Plan Général d'Aménagement de la ville ; une compétence exclusive des provinces. Néanmoins, Kinshasa est la capitale de la RDC. Dans ce plan, il faudra considérer une démarche globale dans la conception du nouvel aménagement de notre ville. Il y inclura, impérativement, la dimension protection de l'environnement dans ce nouveau paysage. Il ne s'agira plus de construire des nouvelles cités dortoirs, mais il s'agira de déployer des nouveaux pôles de développement économique et social de la province. Dans ce même ordre d'idée, SOS Kinshasa invite votre gouvernement à s'impliquer particulièrement dans la création de sa propre cité administrative. Oui, SOS KINSHASA n'a recensé que neuf vrais Ministères de la République où toutes les directions sont domiciliées à une même adresse. C'est insuffisant au regard de la taille de votre gouvernement et de l'interconnexion de ses activités.



# SOS KINSHASA

## Le Conseil d'Administration

---

SOS KINSHASA exige que les aménagements futurs répondent aux prescrits d'une nouvelle planification urbaine conformes aux normes universelles de construction et d'expansion des villes modernes. A Nairobi, Tunis, Lagos, Luanda, Beijing, Dubaï, Kigali et autres, ces standards sont de stricte application. Il faut donc une viabilisation et un assainissement préalable des sites avant toute construction.

Que les investisseurs ou promoteurs immobiliers qui défilent à Kinshasa sous bonne escorte de nos Policiers, qui sont reçus en grande pompe par les Ministres et le Gouverneur de la Ville, qui font leurs petits shows devant les caméras de nos télévisions annonçant des projets de cités pharaoniques, veuillent bien attendre que les préalables urbanistiques minimum soient remplis avant d'ouvrir « *le robinet des millions de dollars qu'ils promettent* ». Il n'est un secret pour personne que le marché financier international est asséché. L'arrêt ou le ralentissement des travaux de construction à Dubaï est assez révélateur.

Que chacun fasse son travail et tout le monde sera content. Kinshasa s'étendra et redeviendra alors « la belle ». Elle sera sauvée.

Voilà notre plaidoyer !

Kinshasa, le 4 avril 2009

Rycky Mapama  
Responsable des projets

Leny Ilondo Ye Nkoy  
Président

Tél. +243 89 933 0001 [soskinshasa@yahoo.fr](mailto:soskinshasa@yahoo.fr) [www.soskinshasa.org](http://www.soskinshasa.org)